



POUR UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL DES FAMILLES : LE CENTRE PARENTAL

4 JOURS

2x2 jours sur 2 mois

900 € / JOURS + FRAIS

(TRANSPORTS/HÉBERGEMENTS)

OBJECTIFS

Apport d'outils théoriques et pratiques pour un accompagnement des familles dans leur globalité.

Repenser les dispositifs institutionnels et les dispositifs dans les pratiques professionnelles.

Faire évoluer les pratiques d'accompagnement en périnatalité, en prévention précoce et/ou protection de l'enfance

Faire émerger le droit pour les familles à être respectées et accompagnées dans le tissage des liens familiaux.

Accompagnement des professionnels et structures dans l'ouverture de centres parentaux.

Volonté de changement dans l'accompagnement de la relation parent-enfant soutenir les processus bienveillants, sans idéalisation de bonnes pratiques.

PUBLIC

Tout établissement ou structure impliquée dans l'accompagnement des relations parents enfant, en particulier dans le champ de la périnatalité, et de la protection de l'enfance.

MÉTHODE

Exercices, échanges.

Études de cas.

Apports théoriques.

Travail en sous-groupes.

CONTENU/ APPROCHE

Recherche sur la prévention précoce, périnatalité.

Apports de la psychanalyse, références aux travaux de Didier Houzel.

Théorie de l'attachement, haptonomie, neuroscience

Apports de la Thérapie familiale et des approches systémiques.

Approche juridique du droit de la famille et tour d'horizon des dispositifs publics existants.

Notions sur « La pensée du complexe »

JOUR 1

Interroger les présupposés de la **protection de l'enfance** et faire émerger des éléments en référence à l'expérience de chacun des participants.

Construire des dispositifs institutionnels en repérant les actions qui sont **efficaces et fécondes**.

Etat des lieux des pratiques et des dysfonctionnements ressentis par les professionnels dans l'accompagnement des familles.

Echanges autour des contextes institutionnels et des répercussions sur les pratiques professionnelles

JOUR 2

Réfléchir sur la dimension de la prévention prénatale précoce (loi 5 MARS 2007)

Métier de la relation : élaboration d'un type de relation qui ouvre à la rencontre entre professionnels et familles mais aussi permet aux familles de trouver des chemins d'épanouissement, de se stabiliser, de se structurer dans la durée

JOUR 3

Rencontrer la famille sans exclure : Accompagner sans exclure : sortir de la logique duale mère/enfant en incluant le tiers.

EQUIPE DE FORMATION

Marie Laure Cadart
Yannick Le Moal
Régine Le beller-Dehay
Christian Lefort
Laurent Sochard
Frédéric Van Der Borght
...

Renouveler nos modes de pensée classique et dépasser les impasses de logiques causalistes, déterministes et clivantes par une approche globale et incluante (références à la pensée du complexe).

Aborder la relation conjugale comme **ressource** et pas seulement comme élément pathogène pour l'enfant. Points de repères sur la conjugalité pour se situer de manière positive face aux conflits conjugaux.

S'autoriser au plaisir de la rencontre avec les familles.

Repérer ce qui favorise la créativité dans la recherche de solutions.

JOUR 4

Mode de management : présentation d'un cadre institutionnel favorisant l'accueil des familles en centre parental (management en réseau).

Le centre parental : une structure où se croisent des théories et courants multiples qui s'appuient sur les points forts et complémentaires de chaque orientation.

L'interaction entre les professionnels et les familles dans la **Co construction** du dispositif institutionnel.

Construction d'un schéma théorique et d'actions favorisant la création d'un centre parental.